



Conseil régional
Groupe Droite et Centre de Bretagne
Kuzul Rannvro Breizh
Strollad Tu-dehou ha tu-kreiz eus Breizh

Monsieur Guillaume PEPY
Président
SNCF
34, rue du Commandant Mouchotte
75014 PARIS

Rennes, le 2 septembre 2013

Monsieur le Président,

La presse quotidienne régionale rapporte que vous êtes venu effectuer un « Tro Breizh » ferroviaire qui vous a conduit jusque dans le Finistère, département dans lequel je suis élue régionale.

Selon ces articles, vous avez tenu des propos qui se voulaient rassurants sur la desserte à grande vitesse de la Bretagne. Vous avez notamment évoqué l'achèvement des travaux de la ligne à grande vitesse entre Le Mans et Rennes pour février 2017.

En ce qui concerne la desserte de la pointe bretonne, vous affirmez que les travaux en cours permettront de gagner « en gros une heure » entre Paris et Brest et Quimper pour atteindre un parcours cible « fixé par les élus à moins de trois heures et dix minutes dans le meilleur des cas » sous réserve précisez vous, « de limiter le nombre d'arrêts ».

Cette remarque appelle de ma part deux commentaires. D'une part, le consensus breton sur la ligne à grande vitesse, qui nous a permis de faire inscrire ce projet au SNIT, porte sur la mise de Brest et Quimper à trois heures effectives de Paris et non pas sur trois heures et dix minutes. D'autre part, il a été toujours clair que nous ne nous contenterons pas d'un trajet journalier « drapeau » pour effectuer ce parcours mais que nous voulons de trains réguliers désenclavant l'ouest breton jusqu'à Brest et Quimper.

Au regard des propos qui ont été rapportés par la presse et de mes commentaires, je vous saurais gré, Monsieur le Président, de bien vouloir m'apporter des précisions quant aux objectifs nouveaux qui vous auraient été assignés ou aux éventuelles solutions innovantes permettant de satisfaire au consensus breton.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Bernadette MALGORN

*Conseillère régionale de Bretagne
Présidente du groupe "Droite & Centre de Bretagne"*

